

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00665

Numéro SIREN : 804 310 076

Nom ou dénomination : HEVILI

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt 4903

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIEE

CONFORME A
L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise EURL HEVILI

Adresse de l'entreprise 28 rue Jean Jaurès 59750 FEIGNIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 4 3 1 0 0 7 6 0 0 0 1 8

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2020

				Exercice N clos le, 31/12/2020				
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 703	AS	122	1 580	
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 853	AU	3 136	2 717	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	20 000	CV		20 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	31 267	BC		31 267	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	28 665	BI		28 665	
	TOTAL (II)			BJ	87 489	BK	3 258	84 231
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT	412 382	BU		412 382	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	66 970	BY	2 396	64 574	
		Autres créances (3)	BZ	70 909	CA		70 909	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	272 195	CG		272 195		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 656	CI		7 656		
	TOTAL (III)	CJ	830 114	CK	2 396	827 717		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	917 604	IA	5 655	911 948	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	59 932	(3) Part à plus d'un an	CR		
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes								
Clause de réserve de propriété :*								
Immobilisations :								
Stocks :								
Créances :								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL HEVILI		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	156 795
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22 284
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	223 080
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 250
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	580 168
	Dettes fiscales et sociales			DY	97 926
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 259
	Autres dettes			EA	8 264
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	688 868	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	911 948	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	688 868
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL HEVILI								Néant ☐ *	
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	6 963 236	FB		FC	6 963 236
	Production vendue	{	biens *	FD	317	FE		FF	317
			services *	FG	2 093	FH		FI	2 093
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	6 965 647	FK		FL	6 965 647
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	9 274
	Autres produits (1) (11)							FQ	8 107
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	6 983 029
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	5 760 725
	Variation de stock (marchandises)*							FT	14 731
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	518 152
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	27 365
	Salaires et traitements*							FY	532 019
	Charges sociales (10)							FZ	95 670
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations {					GA	759
			- dotations aux amortissements*					GB	
			- dotations aux provisions*					GC	2 396
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	7 192
Autres charges (12)							GF	6 959 013	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GG	24 015	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	6
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	6
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									
								GV	(6)
								GW	24 008

Désignation de l'entreprise		EURL HEVILI		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 724		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 983 029		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 960 744		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	22 284		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	6 895	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	713	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

On notera que la société Hevili a créée une filiale la sarl Hevili Distri au cours de l'exercice. La société Hevili détient la totalité du capital social de la société Hevili Distri.

Notre société a résilié son contrat de location gérance en date du 31 janvier 2021, et n'exploite plus le fonds de commerce.

La société Hevili Distri est immatriculée depuis le 15 décembre 2020 au registre du commerce de Valenciennes sous le numéro 892 048 703 et exploite le fonds de commerce en location gérance sis à Feignies (59750) 28, rue Jean Jaures sous l'enseigne Market.

Autres éléments significatifs

Notre pays traverse depuis le mois de mars 2020 une crise sanitaire sans précédent.

La pandémie du Covid-19 a obligé notre gouvernement de décider un confinement général de la population du 15 mars 2020 au 11 mai 2020.

Néanmoins notre société a eu la possibilité de continuer d'exploiter le fonds de commerce et n'a subi aucune période de fermeture.

De plus, compte tenu de la situation de crise sanitaire, et l'obligation de respecter les gestes barrières, notre société a dû mettre en place des mesures de prévention et protection contre la pandémie, ce qui a occasionné des frais supplémentaires

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL HEVILI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 911 949 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 285 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le stock a été inventorié en prix d'achat, le dernier connu augmenté des coûts logistiques pour les marchandises provenant du groupe Carrefour.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu

Règles et méthodes comptables

bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60	1 643		1 703
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 547			3 547
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	884	2 307	884	2 307
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 491	3 950	884	7 557
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	61 750	10 000	20 482	51 268
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 665			28 665
Immobilisations financières	90 415	10 000	20 482	79 933
ACTIF IMMOBILISE	94 907	13 950	21 367	87 490

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60	62		122
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 522	507		3 029
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	801	191	884	108
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 383	760	884	3 259
ACTIF IMMOBILISE	3 383	760	884	3 259

Notes sur le bilan

Actif circulant**Produits à recevoir**

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	9 448
CSF RISTOURNE S/ ACHATS	15 271
Total	24 719

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euro décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	400	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	400	100,00

Dettes**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	32 700
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	33 130
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	7 385
COTISATIONS RSI GERANT	33 366
C V A E	1 014
TAXE APPRENTISSAGE	2 995
FORMATION CONTINUE	6 494
AVANTAGES ACQUIS A FACTURER	8 265
Total	125 348

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE MULTI RISQUE	4 284		
AUTRES ASSURANCES	307		
ENTRETIEN MATERIEL FROID	1 716		
LOCATIONS MOBILIÈRES D AVANCE	1 350		
Total	7 657		

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 29 688 Euro

On notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel. Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain. Par contre on précise que le montant de l'indemnité de départ en retraite (IDR) peut s'élever à la clôture de l'exercice au 31 12 20 : 29 687.73 euros.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 13 156 Euro

HEVILI
Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros
Siège social : 28 rue Jean Jaurès – 59750 FEIGNIES

804 310 076 RCS VALENCIENNES

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021
--

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME DÉCISION

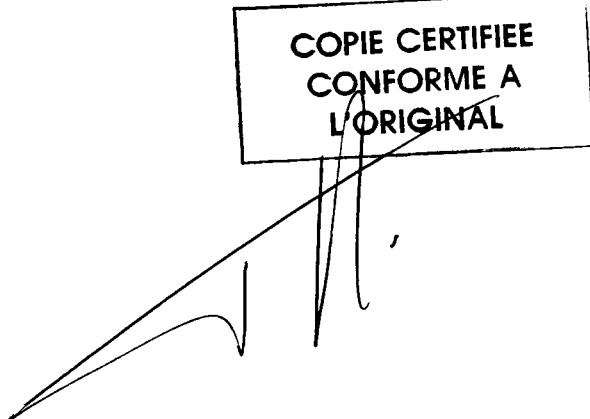
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 22 284,92 euros, de la manière suivante :

A la réserve facultative pour 22 284,92 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices de la société.

L'associé unique

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À
L'ORIGINAL





Grant Thornton

L'instinct de la croissance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Registre du Commerce et des Sociétés

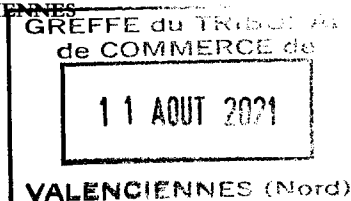
5 Place du Commerce

59326 VALENCIENNES CEDEX

Lille, le 9 août 2021

Grant Thornton
91 rue Nationale
59045 Lille Cedex France
T + 33 (0) 3 20 30 26 26

Référence **ELB/FDM/VEH**
Objet **Dépôt des comptes annuels-31/12/2020**
SARL HEVILI – 804 310 076 RCS VALENCIENNES



Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt et concernant la société sous références, les documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos 31 décembre 2020,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le coût de ce dépôt sous forme d'un chèque de 45.20 euros n°0000002 en règlement de cette formalité et **d'adresser le récépissé de dépôt et la facture au nom de la société à l'adresse de notre Cabinet GRANT THORNTON de Lille.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Signé par

Elodie Bouquet
Responsable du service juridique

64303563306134652d346439662d343...

Florence Dhaussy
Expert-Comptable Associée